



la sécurité
sociale

Agir avec vous

Présentation des services en ligne Alex et ALLO Alex

Pour accompagner les salariés
touchés par une maladie chronique, un
cancer ou toute autre maladie de
longue durée



l'Assurance
Maladie



l'Assurance
Retraite

Urssaf
Au service de notre protection sociale



2 SERVICES INÉDITS POUR CONCILIER MALADIE ET TRAVAIL

ALLO-Alex

- Un site internet et une ligne téléphonique pour tous : salarié malade, salarié proche aidant, collègue, manager, professionnel RH, médecin ou infirmier du travail

ALEX

- une plateforme digitale pour les salariés atteints d'une maladie chronique, d'un cancer ou de toute autre maladie de longue durée





OFFRE ALLO-ALEX

Pour tous : salarié malade, salarié proche aidant, collègue, manager, professionnel RH, médecin ou infirmier du travail...

L'OFFRE : ALLO ALEX

Pour tous

- Pour le salarié touché par la maladie, le salarié proche aidant, le manager, les professionnels RH, le médecin ou infirmier du travail ... Avoir accès à l'information relève souvent du parcours du combattant.
- Le site www.alloalex.com me renseigne sur les dispositifs et les contacts utiles. Il relaie également les témoignages de tous ceux qui veulent partager leur expérience de vie professionnelle pour inspirer les autres.
- Au téléphone, des experts sauront répondre à toutes les questions sur les maladies chroniques au travail. La ligne téléphonique ALLO Alex permet d'accéder facilement à un grand nombre de réponses et est ouverte du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures : **0 800 400 310** (service et appel gratuit)
- L'objectif est de faciliter la vie des personnes confrontées à cette situation, à titre individuel ou dans le cadre de l'accompagnement ou du soutien d'un proche, collaborateur ou collègue malade.



LA PLATEFORME DIGITALE

Pour les salariés atteints d'une maladie chronique, d'un cancer ou de toute autre maladie de longue durée

LA PLATEFORME DIGITALE : ALEX

Pour les salariés atteints d'une maladie chronique, d'un cancer ou de toute autre maladie de longue durée

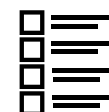
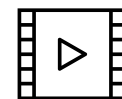
- Un service conçu par des personnes atteintes d'une maladie chronique pour des personnes dans la même situation.
- Un parcours déjà construit pour accompagner au mieux les salariés, les orienter et les guider à chaque étape de la maladie (au moment de l'annonce, pendant l'arrêt de travail, pour préparer le retour et après la reprise).
- Un accompagnement qui s'organise avec le soutien d'experts : des médecins, des avocats, des coachs, des psychothérapeutes...
- Un programme qui permet notamment de connaître l'ensemble des dispositifs utiles afin de pouvoir les mobiliser au bon moment, d'identifier les interlocuteurs pouvant aider à mieux concilier maladie et travail, de bénéficier de conseils pratiques et du retour d'expériences d'autres personnes atteintes de maladie chroniques.

LA PLATEFORME DIGITALE : ALEX

Parmi les différentes questions abordées

- Dois-je dire ma maladie ? A qui ? Qui peut m'aider ?
- Quels sont mes droits et mes obligations ?
- Vais-je garder le lien avec l'entreprise pendant mon absence ?
- Comment préparer au mieux mon retour au travail ? Qu'est-ce que la visite de pré-reprise ? Le temps partiel thérapeutique ? La RQTH ? Comment ça marche ? Quelles démarches à faire ?
- Comment appréhender et gérer les conséquences de ma maladie au travail ?

Des contenus proposés sous différentes formes :



Ressource complémentaire

Pour compléter l'outil, un carnet de bord est à télécharger ou à imprimer.

LA PLATEFORME DIGITALE : ALEX

Comment y accéder ?

- L'accès est strictement réservé aux salariés atteints d'une maladie chronique, d'un cancer ou de toute autre maladie de longue durée
- Les salariés concernés seront orientés vers ce service par les interlocuteurs internes de l'organisme (Service RH, référents santé ou Handicap...)
- Le référent handicap recevra le lien de connexion et le code d'accès à remettre au salarié, via le réseau de la Mission Handicap nationale

LA GESTION DE VOS DONNEES

Comment sont elles gérées ?

- L'accès à la plateforme digitale Alex est entièrement confidentiel.
- Vos données sont collectées dans l'unique objectif de permettre un accès sécurisé au service et de faire un rapport d'utilisation entièrement anonymisé.
- Vos données seront conservées pour une durée de 3 ans, sont destinataires les seules personnes habilitées de la société KEPLER HR (éditeur d'Alex).
- Vous pouvez accéder aux données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer.
- Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer vos droits, écrivez à : rgpd@wecareatwork.com.
- Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.